

Vous avez en première partie les propos de la Direction et en deuxième partie quelques remarques importantes faite par nos représentants

### **Point d'information du président**

Marie Le-Roux nommée pour la direction de Rennes à partir d'avril mais prise de fonction après l'arrivée de son/sa remplaçant/e à Saint-Malo.

Bref retour sur les différents rendez-vous (3 réunions la même semaine) pris avec nos principaux commanditaires sur bilan 2016 et perspectives 2017 :

Les équipes se sont rencontrées. Messages de confiance vis-à-vis de l'Afpa, relations plutôt saines.

**Pôle Emploi** :  
Toute l'équipe Pôle Emploi présente y compris les responsables territoriaux. Très bon bilan 2016 : Pôle Emploi très satisfait des réponses apportées par l'Afpa sur le AFC. L'Afpa a fait preuve de réactivité, de souplesse. Etonné de notre capacité de réponse. Remarque d'OL : « ce que l'Afpa Bretagne a été capable de réaliser en 2016, c'est ce qu'elle faisait en 2011/12 ». Sous-entendu : vous avez un grand opérateur à vos côtés.

Les choses ne se sont pas passées de la même manière selon les territoires. On voit bien l'importance des relations humaines (Afpa/Pôle Emploi). Pas toujours la neutralité nécessaire. Perspectives : commandes AFC jusqu'au 30 juin 2017. Pôle Emploi devrait relancer les marchés subséquents, pas forcément à notre bénéfice, dans la mesure où les futures AFC ne couvriront pas les actions déjà supportées par le PBF. Principal financements futurs : les AIF donc il faut qu'on déploie davantage l'offre modulaire pour compenser la courbe descendante des AFC.

**Directe** :  
Certains messages du national sur les missions de l'Afpa n'ont sans doute pas encore été intégrés par les Directe locales. Des gens aimables, attentifs mais pas de propositions, d'initiatives de leur part. Pas « d'appétit » de leur part. Fonctionnaires prudents peut-être ?

**Conseil régional** :  
Un rendez-vous d'une heure et demie avec Georgette Bréard et Henri Simore (sans les techniciens et le membre du cabinet). Grande liberté d'échanges. Le CR nous attend désormais dans une représentation régionale au sein de ce que seront demain les SPE départementaux. Ont été impressionnés par notre capacité de réaction et de réponses. Convaincus de notre bonne foi concernant les difficultés de recrutement. Va poursuivre la dynamique plan 500 000. Les marchés 2015/17 vont être reconduits avec quelques ajustements de volumétrie. On vient d'avoir les avenants pour la fin des marchés en cours. On va avoir confirmation qu'on peut engager les nouveaux marchés 2017/19 dès le mois d'avril, donc avant la date de renouvellement de marché, afin d'éviter des entrées concentrées sur septembre. En résumé, relations saines et confiantes.

On sent une volonté du Conseil Régional à être le seul commanditaire d'actions de formation professionnelle continue (plus d'AFC Pôle Emploi par exemple). En fait, au niveau de l'Etat volonté de décentralisation mais au niveau de la région volonté inverse. Il faut qu'on soit précautionneux à ne pas faire d'impairs au niveau des territoires. Le job du DR est aussi de faire de la politique. « je suis intimement convaincu que la présence de Georgette Bréard au conseil d'administration de l'Afpa ne peut que nous servir car elle va dire du bien de l'Afpa par rapport à ce qu'elle vit dans son quotidien en Bretagne ». Ce sera sans doute payant également au sein de l'ARF.

**Le tableau des résultats 2016 de la Bretagne** a été commenté. Quelques chiffres :

- Nous avons réalisé une progression du chiffre d'affaires de +11,2% sur le marché public et de +6,5% sur le marché privé entre 2015 et 2016
- Une augmentation de près de 13% des hts soit 3 019 676 heures dont 1 644 286 pour le Conseil Régional (donc + de 50%)

Malgré cela, nous obtenons encore un EBE négatif : – 1 675 751 € alors que nous espérions un EBE positif de 2 324 082 (budget 2016). Quelques explications :  
– Prix de vente trop faible (la région Bretagne, principal financeur, est celle qui a les prix d'achat

les plus faibles de France)  
– Importance de la sous-traitance  
– Beaucoup d'actions délocalisées (à la demande du CRB ou PE, au plus proche des DE) : frais supplémentaires (locations, GPEC,...) ou d'action nouvelles dans le cadre du plan 500000  
– Pas de saturation à 100% du dispositif

Nicole HUBERT – Déléguée Syndicale Conventionnelle Régionale

SNPEA (Syndicat National des Personnels des Etablissements Afpas)